

Annonce



2017– 02

Objet : Autocollants des voitures (Bannière et autocollants de portière)

Date: Le 23 janvier 2017

Entrée en vigueur : Le 1^{er} avril 2017

CARS a donné une nouvelle image au CRC en 2016, en mettant à jour le logo du CRC sur le site du CRC et sur d'autre matériel du CRC. En 2017, CARS a remanié les autocollants de portières du CRC et demande à tous les compétiteurs d'installer ces nouveaux autocollants avant le 1^{er} avril 2017.

Les nouveaux autocollants de portière portent le nouveau logo du CRC et celui de Subaru.

La bannière de pare-brise a aussi été remaniée et laisse moins d'espace entre les deux logos. Ainsi elle s'ajuste plus facilement à la plupart des pare-brise. Il n'est pas obligatoire de remplacer cette bannière, mais nous recommandons d'utiliser la nouvelle bannière.

Coûts 2017 :

Autocollants de portière et bannière	25 \$
Bannière de pare-brise	10 \$
Autocollants de portière	15 \$

Vous pouvez vous procurer les nouveaux autocollants de portière et bannières de pare-brise en vous adressant au bureau de CARS (frais de poste en sus) ou lors de rallyes nationaux.